



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

ÉCOLE DE POLITIQUE APPLIQUÉE
Faculté des lettres et sciences humaines
Sherbrooke QC (Canada) J1K 2R1

*Jusqu'ici tout va bien ?
Les modèles québécois et scandinaves face à la
concurrence mondiale*

Par Stéphane Paquin, Ph.D.

*Stéphane Paquin, Ph.D.
Professeur adjoint
École de politique appliquée
Téléphone : 819-821-8000 poste 65216
Télécopieur : 819-821-7909
Courriel : Stephane.Paquin@USherbrooke.ca*

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le monde connaît la plus importante période d'expansion économique de l'histoire. Avec la libéralisation des échanges, le développement des nouvelles technologies de l'information et la constante amélioration des moyens de transport, le capitalisme est passé en mode turbo. Le volume des échanges de marchandises était, en 2001, 16 fois supérieur à ce qu'il représentait en 1950. Le ratio des exportations mondiales de biens et de services sur le PIB est passé de 13,5 % en 1970 à 32 % en 2005¹. La croissance des investissements directs étrangers a été encore plus spectaculaire : en 1980, ils se situaient autour de 55 milliards de dollars pour atteindre 200 milliards en 1990-1994. En 2000, les IDE ont atteint un niveau record de 1300 milliards de dollars! L'année 2006 est également marquée par un record de fusions et d'acquisitions².

L'économie mondiale a certes connu de nombreuses vagues de turbulence comme la crise asiatique de 1996-1998, l'éclatement de la bulle technologique ou les attentats du 11 septembre en 2001. Malgré cela, l'expansion du commerce mondial entre 1995 et 2005 s'est rapprochée du 6 % par an soit environ le double de la croissance du PIB mondial. Au cours des dernières décennies, la croissance des échanges internationaux a été plus rapide de celle de la production mondiale dans l'ensemble des régions de la planète. La population active mondiale comptait, en 2005, 2,8 milliards de personnes dont 550 millions provenant des pays de l'OCDE, contre un milliard et demi il y a vingt ans.³

Cette croissance sans précédent a également eu un effet positif sur la réduction de la pauvreté. La réduction de la pauvreté globale a été supérieure ces cinquante dernières années qu'à tout autre moment de l'histoire. La qualité de vie des individus a également augmenté, au cours des dernières décennies, dans presque toutes les régions du monde. Les régions qui ne connaissent pas de diminution de la pauvreté sont essentiellement celles qui n'ont pas un bon accès au système mondial des échanges. En effet, la baisse mondiale de la pauvreté de 1981 à 2001 est presque entièrement due au succès asiatique qui s'explique lui-même, en très grande partie, par la croissance de la Chine. La réduction de la pauvreté mondiale a cependant été moins rapide que la croissance, signe que le monde est de plus en plus inégalitaire.

La montée des inégalités ne se produit pas seulement entre, mais également au sein, des pays riches comme pauvres. Aux États-Unis, le revenu médian a augmenté de 11 % entre 1966 et 2001, mais le revenu du 10 % des plus riches a crû de 58 %, celui du 1 % des plus riches de 121 %, celui du 0,1 % des plus riches de 236 % et celui du 0,01 % des plus riches de 617 % !⁴ En 1999, le 1 %

de la population américaine la plus riche disposait d'autant de revenus que les 100 millions d'Américains au revenu modeste, soit 38 % de la population! Cet écart a doublé depuis 1977 et continue de s'agrandir. Au Canada, depuis le début des années 1990, le revenu médian a augmenté de 8 %, mais les familles à faibles revenus ont vu leurs richesses diminuer de 8 % en moyenne alors que les Canadiens les plus riches ont connu une augmentation de leur richesse de 24 %⁵.

Le nouveau monde qui apparaît est ainsi clairement très concurrentiel, mais également plus inégalitaire. Le capitalisme nouveau a rouvert le conflit qu'avait jadis concilié le modèle fordiste, celui entre l'économie et du social. Comme le souligne Éric Le Boucher : « La grande machine égalitaire qu'a été l'État-providence créé après la grande crise de 1929 est cassée »⁶. L'accélération de la mondialisation intensifie le phénomène qualifié par l'économiste Joseph Schumpeter de « création destructrice ». Ce phénomène touche comme jamais auparavant les gouvernements, les entreprises, les travailleurs et les ménages. Aux États-Unis seulement, environ 600 000 entreprises sont créées chaque année, mais entre 550 000 et 600 000 cessent leurs opérations⁷. Environ 30 % des travailleurs aux États-Unis vivent chaque année des changements importants dans leur travail. Cela signifie qu'ils ont soit changé d'emploi, soit perdu leur emploi ou que leur description de tâche a considérablement changé.

Dans ce contexte producteur d'insécurité, les pressions sont fortes pour que les États s'engagent sur la voie néolibérale. On soutient que la lutte aux inégalités et à la pauvreté deviennent suicidaires dans ce contexte « d'hyper-capitalisme-darwinien ». Les politiques de redistribution, et donc les recettes fiscales élevées pour les financer, dissuaderaient les riches d'investir ou encore feraient partir la main d'œuvre spécialisée vers des lieux plus cléments. L'extrême mobilité du capital ferait en sorte que les espaces plus taxés font fuir les capitaux. Défendre un modèle social progressiste et, plus largement, l'intervention de l'État dans l'économie est présentée comme le problème et la cause de tous les immobilismes.

Pourtant, comme le souligne François-Xavier Merrien : « Une comparaison des performances économiques des pays développés au cours des dix dernières années fait clairement apparaître que ceux qui ont choisi de s'orienter le plus nettement vers la voie libérale ne sont pas ceux qui ont rencontré les succès les plus éclatants. Les pays qui réussissent le mieux ne sont pas nécessairement ceux dont les salaires sont les plus bas, ni ceux qui ont le plus déstructuré le marché du travail (comme la Nouvelle-Zélande ou la Grande-Bretagne), mais au contraire les pays qui ont

combiné capacité de négociation collective, réexamen des prestations sociales [...], effort global de solidarité et refus de la dualisation sociale [...] »⁸.

L'hypothèse de la convergence néolibérale est réelle, mais, dans la recherche récente, on redécouvre la variété des modèles capitalistes⁹. Dans le monde occidental on peut distinguer, selon André Sapir, quatre modèles différents, quatre variétés de capitalisme¹⁰:

- 1) les modèles américain et britannique qui sont efficaces économiquement mais inéquitables socialement;
- 2) les modèles franco-allemands qui sont équitables socialement, mais inefficaces économiquement¹¹;
- 3) le modèle italien qui est à la fois inefficace et inéquitable;
- 4) le modèle scandinave (à l'exception de la Norvège qui nage dans le pétrole...) qui est le seul à être équitable et efficace.

La Suède, le Danemark et la Finlande ont fait la démonstration sans équivoque de la fausseté de la thèse sur l'inéluctabilité du déclin des modèles sociaux et de la possibilité des petits États interventionnistes de s'adapter dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle¹². La grande réussite de ces pays scandinaves a été de trouver le moyen d'assurer une grande sécurité pour les individus, par des politiques sociales importantes et dirigistes, tout en donnant toute la flexibilité nécessaire aux entreprises et à l'économie.

Les succès de la Suède, de la Finlande et du Danemark sont le fruit d'importantes réformes qui demandent beaucoup des politiciens, des acteurs de la société civile et des citoyens. La barre est haute, très haute. Dans ces pays, on a compris que les transformations au niveau mondial sont sans précédent historique et qu'on ne peut s'en tirer avec des réformettes. Les petits États interventionnistes ne sont pas condamnés par le capitalisme du début du XXIe siècle puisque les entrepreneurs ont besoin de talents bien formés et d'infrastructures de qualité. Les salaires sont tellement moins élevés en Chine et en Inde qu'il est illusoire de penser gagner de ce côté. Mais l'action de l'État doit être repensée et adaptée au nouveau contexte mondial.

L'objectif de cet article est d'expliquer, dans un premier temps, les réformes opérées dans les pays scandinaves depuis le début des années 1990. Dans un second temps, nous présenterons

l'évolution du modèle québécois pour ensuite nous attarder aux nouveaux défis. En conclusion, nous chercherons à exposer si le modèle scandinave est transposable au Québec.

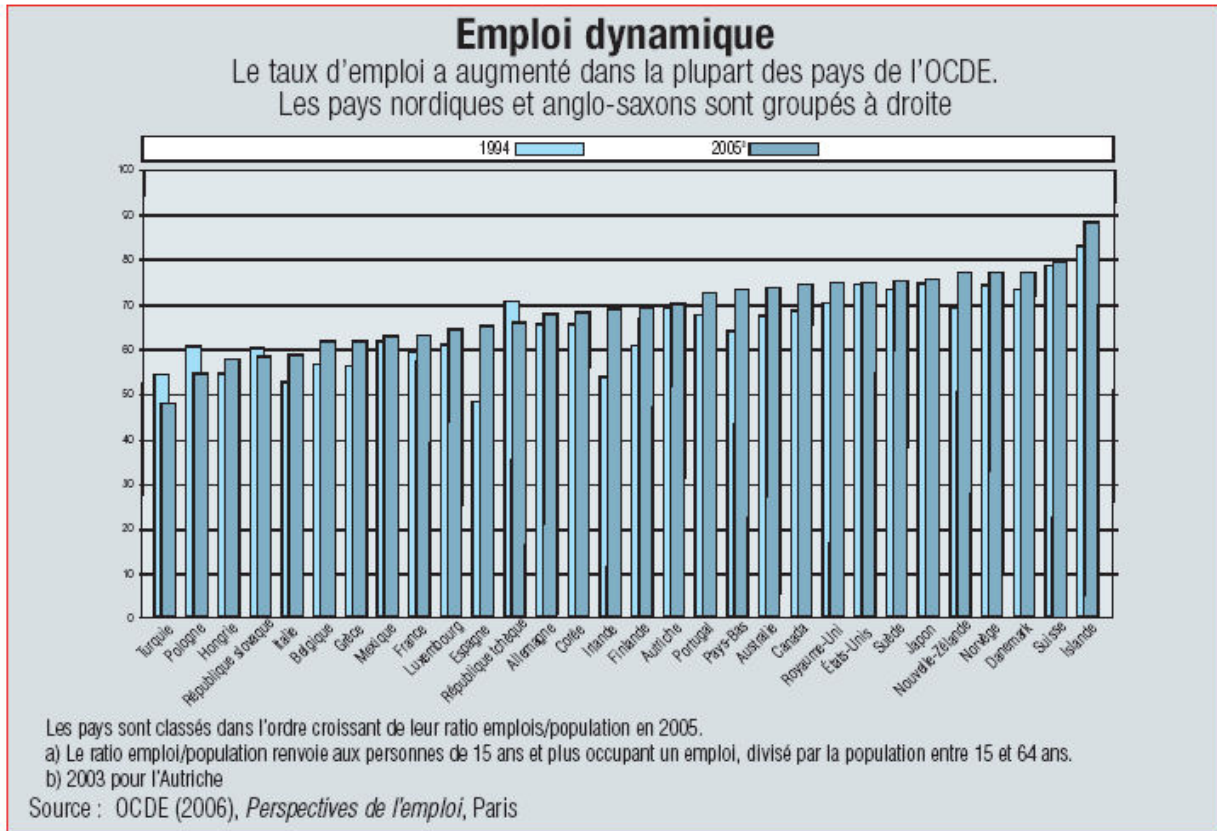
La Suède, la Finlande et le Danemark face à la mondialisation

Au début des années 1990, la Suède a subi des problèmes politiques et économiques très importants¹³. Plusieurs grandes entreprises, qui faisaient la fierté du pays, comme Volvo, Saab, Pharmacia, Stora, ont été achetées par des concurrents étrangers. De nombreuses PME étaient en crise et le taux de chômage dépassait les 10 %, ce qui, du point de vue suédois, constitue une véritable catastrophe nationale. L'État suédois était affecté par le cancer des déficits et de la dette publique. Le pays voyait les inégalités s'accroître et la fuite des cerveaux devenir un enjeu¹⁴. La situation était comparable au Danemark, mais plus difficile encore en Finlande. Au début des années 1990, la Finlande plongea dans l'une des crises économiques les plus graves qu'un pays occidental n'ait jamais connu. À cause de la chute de l'URSS, l'économie finlandaise toucha le fond en moins d'un an : entre 1990 et 1991, son PIB chuta de plus de 7 %. Il perdit au total 12 % entre 1990-1995. Le taux de chômage s'approchait du 20 % ! Puisque le choc était puissant, le remède se devait d'être fort.

Quinze ans plus tard, les pays scandinaves affichent une santé économique insolente¹⁵. En 2005, la Suède, la Finlande et le Danemark caracolaient en tête des pays qui ont les taux d'emploi les plus élevés, qui sont les plus productifs, qui offrent la meilleure formation, qui sont les moins corrompus, qui sont les plus égalitaires et les plus agréables à vivre. Alors qu'en Europe, la majorité des pays produisent des déficits publics, que la France et l'Allemagne luttent pour assouplir les critères de Maastricht et, qu'aux États-Unis, le déficit budgétaire s'est élevé à environ 500 milliards en 2003, un record tant en chiffres absolus qu'en proportion du PIB, les pays scandinaves affichent des comptes publics excédentaires, ont réduit leur dette en proportion du PIB (en Suède la proportion passe de près de 85 % en 1995 contre environ 50 % en 2005), ont un taux de chômage à l'américaine et parmi les plus forts taux de croissance des pays de l'OCDE. Au dernier palmarès du « Bonheur mondial », étude plus que sérieuse menée par l'institut français Globeco, les pays scandinaves se classent au sommet!¹⁶ Cette étude est confirmée par une autre, britannique cette fois, réalisée en 2006.¹⁷ En 2006, la croissance en Finlande a atteint un magistral 4,6 % !

Deux conditions doivent être réunies pour reproduire ce succès : un accès à un vaste marché par le libre-échange et des économies productives. Dans les trois cas, la croissance est forte, impertinente même lorsque qu'on la compare avec le Québec, tout comme la productivité. Rappelons que dans ces pays le taux de syndicalisation et les prélèvements sociaux sont tout simplement parmi les plus importants de la planète. La productivité de ces deux pays est supérieure à ce que l'on retrouve au Canada (ce qui n'est pas très difficile : par heure travaillée, même la France dépasse le Canada!). Le taux d'emploi est légèrement supérieur au Danemark et en Suède qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni ou au Canada. Le Danemark n'est devancé que par la Suisse et l'Islande.

GRAPHIQUE 1



Ces résultats sont si surprenants et sont tellement à contre-courant des théories en vogue que certains économistes, notamment de l'Institut économique de Montréal, préfèrent mettre en doute la validité des statistiques plutôt que d'accepter cette santé économique retrouvée dans ces pays « interventionnistes à l'État social hypertrophié ».

La clé de leur succès : des réformes exigeantes afin de sortir leurs pays de ce cycle infernal. Ces stratégies se déclinent en trois volets :

- 1) accepter le libre-échange, la concurrence et plus généralement l'efficacité économique;
- 2) miser sur le savoir, l'innovation, les universités et la recherche-développement en se fixant des cibles ambitieuses;
- 3) faire une importante réforme de l'État basée sur les principes de l'efficacité publique tout en accordant un plus grand rôle et une responsabilisation des acteurs privés et sociaux.

Les réformes de l'État

Les pays scandinaves se sont ainsi lancés dans d'importantes réformes de leurs États¹⁸. Au début des années 1990, il ne s'agit pas d'une mince affaire. Mais la réduction des effectifs est très importante : en dix ans, le nombre de fonctionnaires de l'État suédois est réduit de plus de 45%¹⁹. En Finlande, la baisse est de 35% sur la même période²⁰. En Suède, la fonction publique a été complètement restructurée autour de 13 ministères. Toute la partie «opérationnelle», c'est-à-dire la comptabilité publique, la gestion du personnel, les politiques d'achats, a été confiée à des agences qui sont des organismes publics de droit privé. En Suède, on en compte aujourd'hui plus 300. Le capital de ces dernières est soit public soit mixte, comme les services de la poste par exemple. Ces agences concentrent aujourd'hui l'essentiel des effectifs publics. En effet, l'ensemble des ministères compte un total de 4500 employés (dont 500 aux finances et 220 à l'éducation) alors que les agences en ont plus de 250 000²¹. Dans ce système, les ministères donnent les orientations de la politique gouvernementale, mais n'interviennent pas dans l'administration des agences. Les agences reçoivent des objectifs de résultats et proposent ensuite un budget et des mesures d'évaluation des performances pour approbation. Si ces agences dépassent le budget prévu, elles doivent emprunter au gouvernement avec intérêts. Ces emprunts devront être remboursés. Les agences ont une comptabilité d'entreprise et doivent publier leurs résultats financiers. Ce système permet beaucoup

de souplesse car en plus d'être très décentralisé, il permet les contrats temporaires, les primes en fonction des résultats, les salaires individuels, les évaluations permanentes²². Bref, une culture de l'efficacité est instaurée.

La déréglementation des marchés publics fut décidée dès le début des années 1990. Pour la téléphonie, les succès du Finlandais Nokia et du Suédois Ericsson parlent d'eux-mêmes. Dans les transports, la privatisation est partielle puisque cette fonction est plus stratégique. Les États scandinaves coordonnent toujours la gestion des réseaux ferrés, routiers ou encore maritimes, mais sous-traitent, en partie, leur exploitation et l'entretien à des partenaires privés. C'est ainsi que des gares, des trains, des lignes de métro, des ferries ou encore des lignes ferroviaires sont aujourd'hui entièrement opérés par des entreprises privées. C'est le cas d'Ikea, propriétaire, depuis 2002, de sa propre société de fret en Suède. Certaines administrations vont même très loin, à Stockholm, l'équivalent de notre STM, a décidé de mettre ses propres filiales en concurrence avec le privé²³.

Cette philosophie est étendue à l'éducation. L'État suédois, c'est également le cas au Danemark, favorise la création d'écoles privées et donne le choix aux parents afin de mettre les établissements scolaires en concurrence. La Suède a en effet adopté en 1992 une réforme qui fait en sorte que les élèves peuvent choisir leur école qu'elle soit publique ou privée. Cette réforme a fait suite à la décentralisation du système scolaire de l'État aux municipalités. Cette réforme permet également aux écoles privées de bénéficier d'une plus grande aide financière qui leur permet de concurrencer l'école publique. Les subventions au privé peuvent varier entre 85 % et 100 % de celles des écoles publiques et depuis 1997 les écoles privées ne peuvent plus exiger de frais de scolarité. Entre 1990-1991 et 2000-2001, le nombre d'écoles privées est passé de 59 à 428 ce qui représentant au bond spectaculaire de 725 %.

Les résultats ont eu un effet positif sur la performance des écoles et des élèves. Un plus grand choix pour les parents est corrélé par de meilleurs résultats aux épreuves standardisées.²⁴ En comparaison, le Québec performe également très bien, peut-être parce qu'il possède en grand nombre des écoles privées ?²⁵. Cela dit, la Finlande fait généralement mieux et n'applique pas ce système. Le système finlandais, qui est le plus efficace du monde selon les concours PISA de l'OCDE, est également très décentralisé mais laisse peu de place au privé. Autre réforme importante en Suède le nombre de place à l'université augmente de façon très importante, il passe de 200 000 à 300 000.

Déjà bien amorcée en Finlande, au Danemark et en Norvège, la décentralisation s'accélère

dans ces trois pays. Traditionnellement hypercentralisée, la Suède suit le mouvement : elle décentralise aux régions et aux communes les dépenses de santé, de culture, de police et d'éducation, mais aussi les ressources fiscales c'est-à-dire le tiers de l'impôt sur le revenu.

Parallèlement, le gouvernement suédois élève les crédits en recherche et développement à plus de 4 % de son PIB. En Finlande l'investissement en R&D atteint 5,74 milliards d'euros par an ce qui représente 3,45 % de son PIB. Cette proportion devrait atteindre 4 % en 2010²⁶. Si on compare ces investissements avec le Québec, la situation est encore à l'avantage des pays scandinaves. Les dépenses en R&D sont de l'ordre de 2,7 % du PIB au Québec, ce qui, exprimé en pourcentage, est mieux que l'Ontario (2,4 %) et du Canada dans son ensemble (2 %). Le Québec investit en R&D plus que l'Allemagne (2,5 %), plus que la moyenne des pays de l'Union européenne (2,5 %), et autant en pourcentage de son PIB que les États-Unis. Ces investissements sont cependant inférieurs à ce que l'on retrouve dans les pays scandinaves. De plus, les États-Unis et l'Ontario ont un PIB par habitant plus élevé qu'au Québec ce qui veut dire que les sommes investies sont plus importantes aux États-Unis et en Ontario. Le total des sommes investies au Québec est plutôt dans la moyenne des pays de l'OCDE. De plus, la part de l'investissement privé dans la R&D au Québec est d'environ 60 % ce qui est comparable à l'Ontario mais inférieure aux États-Unis (70 %), à la Finlande (70 %) et à la Suède (74 %).

Révision des politiques sociales

On a également transformé radicalement les politiques sociales. En Finlande et en Suède, la réforme des retraites devient une priorité nationale dès le milieu des années 1990. Une retraite complémentaire par capitalisation est introduite et les pensions sont liées aux performances économiques du pays.

À la même période, les dépenses de santé dérapent. Les élus scandinaves, conscients de toucher au fondement de leur modèle social, proposent tout de même une réforme radicale : les patients devront payer de leur poche une part de la facture pharmaceutique, hospitalière et médicale, qui varie selon les pays. Au niveau des soins de santé, des petites cliniques privées sont autorisées afin d'entrer en concurrence avec le public et de favoriser les gains de productivité. La mesure ne permettra certes pas de pallier le sous-effectif chronique de personnel médical et il faut toujours compter entre deux et six mois d'attente avant de décrocher un rendez-vous avec un spécialiste. Cela

dit, selon certains, le système suédois de santé est un des meilleurs au monde²⁷.

Le modèle danois de la « flex-sécurité »

La transformation la plus ingénieuse est probablement celle du système danois de la « flex-sécurité »²⁸. En dix ans, le Danemark a haussé son taux d'emploi et a réduit son taux de chômage de 9,6 % de la population active en 1993, en passant par 6,2 % en novembre 2004, à 4,8% en 2005 pour finir à 3,5% en 2007. Ce taux est loin de la moyenne européenne (8,8 %) ou du taux québécois (6,9 %)²⁹. Aujourd'hui, le plus gros problème du Danemark est le plein emploi! Cette embellie serait pour l'essentiel due à son modèle de « flex-sécurité », mélange de flexibilité pour les entreprises et l'économie au niveau des licenciements et de sécurité économique pour les salariés. La flex-sécurité est parfaitement en phase avec le capitalisme darwinien actuel.

Au Danemark, le cadre législatif est minimal. La loi ne fixe pas de salaire minimum ni durée légale du travail. Elle ne protège pas le droit de grève et n'impose pas de modèle de contrat de travail. Cela dit, au Danemark, la culture politique est très différente de celle du Québec ce qui explique largement que ces mesures ne sont probablement pas aussi nécessaires. Faire la grève pour régler des conflits de travail est présenté comme l'équivalent d'utiliser une bombe nucléaire!³⁰ Pour les conditions de travail, les négociations se font entre employeurs et salariés, au niveau des branches ou des entreprises et ces conventions collectives couvrent environ 75 % des salariés. Au Danemark, environ 30 % de la main-d'oeuvre change de travail chaque année et les Danois restent 8 ans en moyenne dans la même entreprise, mais peuvent changer de poste³¹.

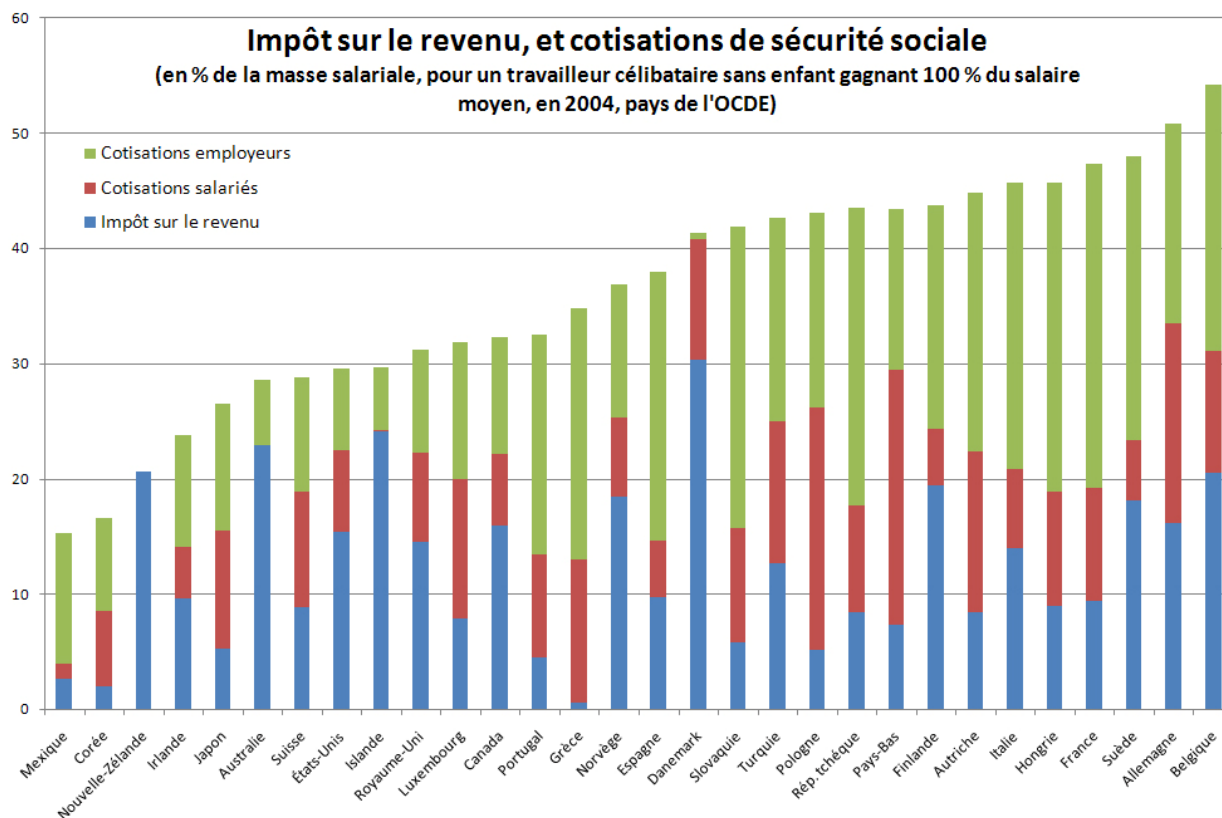
En cas de licenciement, la loi ne prévoit pas de versement d'indemnités par l'employeur. S'il perd son emploi, un travailleur touche 90 % de son salaire précédent, avec un plafond, pour une durée maximale de quatre ans, sans dégressivité. En moyenne, les chômeurs touchent 23 200 euros (environ 35 000 \$). Pour les personnes ne bénéficiant pas de l'assurance-chômage, il existe une aide sociale municipale, conditionnée à la recherche active d'un emploi. L'assurance-chômage est un système facultatif, administré par 35 caisses privées, agréées par l'État, et proches des syndicats. Le taux de syndicalisation se situe à environ 80 %.

Durant les six premiers mois de chômage, des programmes « d'activation » pour retrouver un emploi sont obligatoires, ces programmes proposent des formations ou stages en entreprise. Un contrôle sévère est exercé et conditionne le versement des indemnités. Il y a aussi des limites à

l'indemnisation : pour pouvoir bénéficier des allocations, il faut avoir travaillé au moins 52 semaines au cours des 3 années précédentes et cotiser à une assurance particulière. Dans le cas contraire, le chômeur ne bénéficie que d'une aide sociale réduite. Si ce système a fait la preuve de son efficacité, il coûte cher : le taux d'imposition au Danemark est de plus de 50 %, soit un des plus élevés d'Europe. Les dépenses publiques pour l'emploi représentent 1,66 % du PIB, contre 0,91 % en France par exemple³².

Afin de financer les programmes sociaux, le Danemark a revu ses modes de prélèvements sociaux. Entre 1987 et 1989, le Danemark a opté pour une TVA sociale ce qui veut dire que les charges patronales ont été diminuées dramatiquement par une hausse de 3 % de l'équivalent de notre TVQ qui est désormais la plus élevée d'Europe avec la Suède (Voir graphique 2). Contrairement à ce que pensaient certains spécialistes, cette mesure n'a eu aucun effet sur l'inflation, mais a profité à l'économie danoise : baisse importante du taux de chômage, excédent budgétaire, croissance forte et balance commerciale positive.

GRAPHIQUE 2



Des succès du modèle québécois...

Depuis quelque temps, certains analystes nous font un bilan sombre du modèle québécois. Il serait tellement en crise qu'il devient urgent de le jeter par terre. On propose d'assouplir les lois linguistiques, de diminuer les accréditations syndicales, de baisser les impôts et les taxes, de fermer la SGF et de limiter le rôle de la Caisse de dépôt et placement à celui de gestionnaire. Tout cela parce que le Québec s'enfoncerait dans la médiocrité économique et sociale. Depuis la Révolution tranquille, le modèle québécois a pourtant bien servi le Québec et les Québécois qui ont affronté des problèmes substantiels avec une performance honorable. C'est pour cela que la population québécoise n'est pas prête à changer si facilement de modèle. Le Québec vieillissant refuse le saut vers l'inconnu.

Depuis le début des années 1960, le gouvernement a utilisé les leviers de l'État pour favoriser la croissance économique et s'est assuré que les fruits de cette croissance favorisent les Canadiens français qui, victime de discrimination et de sous-scolarisation, étaient au bas de l'échelle économique. Selon certaines études mises de l'avant par la Commission fédérale d'enquête Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, les Canadiens français de sexe masculin avaient un revenu de travail moyen en 1961 de 35 % inférieur à celui des anglophones à Montréal; lors de la même période, 83 % des postes de cadres étaient détenus par des anglophones dans la métropole.

Depuis 1965, le chemin parcouru par les Québécois est étonnant et probablement inédit en Occident. Les Québécois francophones ont repris le contrôle de leur économie. Selon François et Luc Vaillancourt, en 1961, l'économie québécoise était détenue à seulement 47 % par les francophones (qui représentent plus de 80 % de la population), contre 39 % par les Canadiens anglophones et 14 % par des étrangers, principalement Américains. En 2003, les francophones détenaient 67 % de leur économie, une progression spectaculaire dans un contexte de mondialisation et de libéralisation des échanges. C'est exactement le contraire qui s'est produit dans le Canada anglophone³³.

Le français, la langue du pauvre en 1960, a également fait des progrès spectaculaires à tel point que 94 % des Québécois disent comprendre le français. En 1996, 74 % des anglophones disaient être bilingues contre 48 % en 1971. De nos jours, il n'existe plus de discrimination salariale

entre les francophones et les anglophones pour un accès aux emplois les mieux rétribués à condition, bien sûr, d'être bilingue³⁴.

De nombreux facteurs expliquent ce succès québécois : la hausse spectaculaire de la scolarisation au Québec (Tableau), l'expansion et l'intervention de l'État québécois dans l'économie, les changements des mentalités face au capitalisme notamment, le déclin de l'Église catholique, l'arrivée d'une voire deux générations d'entrepreneurs, la libéralisation des échanges, l'accord de libre-échange et l'ALÉNA mais également la croissance rapide de certaines institutions financières comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité et le mouvement Desjardins.

TABLEAU

Nombre d'années d'études moyennes en 1991 des hommes nés en 1926, 1946 et 1966 au Québec, en Ontario et aux États-Unis³⁵				
Année de naissance	Québec	Ontario	USA	
			Blancs	Noirs
1926	9.0	10.9	12.1	9.4
1946	11.7	12.8	13.5	12.2
1966	14.0	13.9	12.9	12.7

Malgré ces succès spectaculaires, le modèle québécois est attaqué de toute part. Le plus amusant dans les analyses sombres sur le modèle québécois est que l'on oppose souvent le « mauvais » modèle québécois au « bon » modèle ontarien. Or, dans les faits, si tout va mieux en Ontario, comment expliquer que l'écart entre les deux provinces qui s'était élargi entre 1945 et 1960 se rétrécit depuis ?³⁶ Il est vrai que le Québec traîne toujours de l'arrière vis-à-vis de l'Ontario en matière d'emploi mais il a réussi à combler une bonne partie de cet écart depuis la Révolution tranquille³⁷. Au niveau du taux d'emploi, il ne représentait que 85 % de celui de l'Ontario il y a 20 ans contre 96 % en 2007. La différence entre les taux de chômage n'est plus que de 0,4 % et celui entre les taux d'emploi de 2,6 %³⁸. La richesse par habitant du Québec est passée de 75 % de la richesse ontarienne en 1960 à environ 90 % en 2003. Le Québec a réussi cet exploit alors que de nombreux Québécois anglophones (et plus fortunés) désertaient le Québec ce qui a fait dire à certains que le Québec courrait avec une hémorragie interne... Depuis quelques années, le solde

migratoire est positif ce qui vient contredire ceux qui affirment que le Québec connaît un exode massif des cerveaux.

Il est juste d'affirmer que les taxes et l'intervention de l'État sont supérieures au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord. Il ne faut cependant pas surestimer le phénomène. Comme le souligne Pierre Fortin : « Il ne faut toutefois pas exagérer l'originalité du Québec, puisque l'État y représente 40 % du PIB québécois comparativement à 36 % en Ontario et 37 % à l'échelle canadienne »³⁹. De plus, le ministère des Finances du Québec a simulé l'application de la structure fiscale ontarienne au Québec en 2001. Résultat : les Québécois auraient payé 4,2 milliards de moins au gouvernement, mais les entreprises québécoises auraient cependant versé 1,4 milliard de plus. La différence entre le Québec et l'Ontario est ainsi de 2,8 milliards. Or, les Ontariens payent leur électricité beaucoup plus cher. La différence est estimée, par Jean-François Lisée, à 2,5 milliards⁴⁰. Avec les récentes hausses d'impôts en Ontario et les baisses au Québec, la différence ontarienne n'existe probablement plus. Les Québécois sont cependant gagnants, car ils dépensent moins pour se loger et profitent de nombreux services publics qui n'existent pas dans la province voisine comme les garderies à 7 \$, l'assurance-médicaments, les frais de scolarité plus bas ou les prestations pour enfants.

Quant aux présumés effets désastreux du fort taux de syndicalisation, il est important de rectifier certains propos. S'il est vrai que le taux de syndicalisation est plus élevé au Québec qu'ailleurs au pays, il reste que le Québec est, selon une étude de la firme d'experts-conseils KPMG, le territoire « le plus concurrentiel des principaux pays industrialisés occidentaux car on y retrouve les coûts moyens les plus bas pour implanter et exploiter une entreprise »⁴¹. Cette étude est confirmée par plusieurs autres. Si les syndicats étaient coupables, il serait également difficile d'expliquer les succès économiques et sociaux des Pays-Bas, de la Norvège, du Danemark, de la Finlande et de la Suède où les taux de syndicalisation sont nettement plus élevés.

Contrairement à une certaine perception populaire, le Québec ne régresse pas. La machine économique québécoise a produit de bons résultats en vingt ans. Depuis 1987, la machine économique québécoise a créé 812 000 emplois, ce qui a fait reculer le taux de chômage de 10,2 % à 6,9 %, un taux qui aurait fait rêver les politiciens, il y a seulement quinze ans. Le taux d'emploi, soit la proportion de personnes au travail au sein de toute la population, est à 60,9 %, un niveau record en 30 ans⁴². Quant au produit intérieur brut par habitant en PPA, le Québec est au 16^e rang mondial⁴³. Il est vrai que l'écart de revenu entre le Québec et le reste du Canada ou même des États-

Unis est important, mais ces chiffres ne sont pas en PPA⁴⁴. À ce titre, puisque le coût de la vie est plus bas, notamment pour les familles avec enfants, les Québécois s'en sortent mieux que le reste du Canada.⁴⁵

De plus, le Québec est une société moins inégalitaire que les États-Unis ce qui fait que lorsque l'on compare les revenus par habitant une distorsion se produit car l'écart de revenu entre les riches et les pauvres est plus important au Sud de la frontière. Si Bill Gates, par exemple, entre dans un restaurant, les clients de ce restaurant deviennent en moyenne milliardaires. Et si l'on compare les revenus des clients de ce restaurant à celui du restaurant voisin, on constate un écart considérable... Pierre Fortin a déjà calculé que le niveau de vie des Québécois de la classe moyenne n'était que 5 % inférieur que celui de leur équivalent américain. La bonne nouvelle pour les Québécois est qu'ils réussissent cette performance en travaillant moins d'heures par semaine, moins de semaines dans une année et moins d'années dans une vie. Imaginez si les Québécois devenaient seulement plus productifs!

Certains diront que le taux de chômage est peut-être bas mais que les emplois sont précaires, souvent à temps partiel et moins bien payés. Cette thèse n'est pas démontrée. La rémunération hebdomadaire moyenne au Canada est passée depuis de 462 \$ en 1987 à 757 \$ en 2007 en dollars courants. Si l'on tient compte des prix à la consommation, les 462 \$ de 1987 valent en 2007, 715 \$. Les travailleurs ont ainsi protégé, en moyenne, leur pouvoir d'achat et l'ont même augmenté légèrement⁴⁶.

Est-ce que les travailleurs doivent travailler plus longtemps pour cela ? Dans les faits, il n'y a aucun changement notable sur les heures de travail. En 1987, la semaine de travail moyenne était de 32 heures 5 minutes. En 2007, elle était de 31 heures 42 minutes, une différence qui n'est pas statistiquement significative. Difficile de soutenir dans ces conditions que les semaines de travail s'allongent⁴⁷.

Est-ce que les travailleurs doivent multiplier les emplois pour avoir un revenu décent comme aux États-Unis, par exemple ? Il semble que non puisque 77 % des emplois créés depuis 20 ans le sont à temps plein⁴⁸. Il est vrai cependant que le marché de l'emploi est plus précaire notamment parce que l'on note une augmentation importante des travailleurs autonomes. Depuis 1987, le nombre de travailleurs indépendants est passé au Canada de 1,7 à 2,6 millions. La part des emplois gouvernementaux diminue également en termes relatifs. En 1987, 25 % des travailleurs étaient à l'emploi de la fonction publique contre 23 % en 2007⁴⁹.

Selon une autre idée reçue, le Québec aurait perdu la bataille du libre-échange avec les États-Unis. Pour une majorité de Québécois, c'est-à-dire 67 %, ce sont les États-Unis qui ont « surtout profité du libre-échange ». Ceux qui étaient pourtant parmi les plus libre-échangistes au Canada, croient en 2004, pour 18 % d'entre eux, que le libre-échange a surtout bénéficié au Canada selon un sondage Léger marketing⁵⁰.

La réalité est cependant très différente. Le Canada a très, très largement gagné la bataille du libre-échange avec les États-Unis. En 1988, les exportations canadiennes en destination des États-Unis représentaient 105 milliards de dollars. En 2005 ce chiffre a atteint 369 milliards, un bond prodigieux même si l'on tient compte de l'inflation⁵¹. En 1988, les exportations québécoises représentaient 22 % de son PIB contre 38 % en 2002. Environ 80 % des exportations québécoises se dirigent vers les États-Unis. Le Québec exporte dix fois moins en France que dans le seul État de New York. Et surtout, le Québec exporte, selon les chiffres de 2004, deux fois plus qu'il n'importe des États-Unis⁵².

La situation est similaire au Canada dans son ensemble. En 2005, le Canada était le 5^e pays importateur et exportateur au monde. Les exportations canadiennes sont responsables d'environ 40 % de l'économie canadienne et le quart des emplois en dépendent. Le plus important partenaire commercial du pays est, et de loin, des États-Unis. En 2005, le Canada exportait pour 369 milliards de dollars vers les États-Unis alors qu'il importait pour 208,9 milliards des États-Unis. Un surplus colossal. À titre de comparaison, le second partenaire commercial du Canada en 2005 était le Japon. Le Canada y exportait pour 8,5 milliards et y importait pour 13,4 milliards. Parmi les 13 principaux partenaires commerciaux du Canada, le Canada est en déficit commercial avec tous sauf un seul : les États-Unis⁵³. Depuis la mise en œuvre de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, les exportations canadiennes en direction des États-Unis ont doublé en pourcentage du PIB et représentent plus de 80 % des exportations du pays. Pour prendre un exemple encore plus frappant : les entreprises canadiennes exportent plus chez Home Depot qu'en France ou en Allemagne!

Les États-Unis sont les premiers investisseurs étrangers au Canada avec plus de 65 % du total alors que 43 % des investissements directs étrangers canadiens s'y dirigent. Si le pourcentage des exportations américaines au Canada ne représente que 2 % de son PIB, le Canada est le premier partenaire commercial des États-Unis et de 37 des 50 États américains⁵⁴. Depuis le milieu des années 1990, la majorité des provinces entretiennent des rapports commerciaux plus étroits avec les États américains contigus qu'avec les provinces voisines.⁵⁵ Les exportations canadiennes vers les

États-Unis sont pratiquement deux fois plus importantes que le volume des échanges interprovinciaux. Neuf provinces canadiennes sur dix exportent plus en direction des États-Unis que dans le reste du Canada.

Le Québec fait également mieux que le reste de l'Amérique du Nord en matière de lutte contre les inégalités et contre la pauvreté lorsque l'on retient l'indicateur le plus pertinent celui de la « mesure du panier de consommation »⁵⁶. Selon l'ancien indicateur du seuil de faible revenu, le Québec était une des provinces les plus pauvres avec un taux de 13,6 % contre 10,9 % au Canada. Mais avec le nouvel indice qui mesure le revenu disponible après impôt, cotisations sociales, frais de garde et certains frais de santé, le Québec passe de la province où il y a le plus de pauvreté à la province où il y a le moins de pauvreté avec l'Alberta. Au Québec, l'assurance-médicaments, les garderies subventionnées et le plus faible coût des logements expliquent la différence.

...aux nouveaux défis

Cela dit, le passé n'est pas garant de l'avenir et les nouveaux défis sont nombreux. La grande leçon des pays scandinaves est que les petits États interventionnistes ne sont pas condamnés par le capitalisme nouveau, à condition de ne pas être des marathoniens immobiles. Les problèmes actuels au Québec sont très différents de ceux qui ont frappé les pays scandinaves au début des années 1990. Le Québec ne subit pas une crise sévère et brutale. Les problèmes du Québec sont plutôt comparables à un matelas gonflable qui perd très lentement son air : ce n'est qu'après une nuit de sommeil que l'on se retrouve les épaules au plancher!

Il ne faut pas penser que le Canada et le Québec n'ont pas mis en place un certain nombre de réformes. Cela dit, les défis importants que va rencontrer le Québec dans les années qui viennent lui commandent de relancer les efforts. Comme le souligne un groupe d'experts, d'ici 2031, le nombre de personnes âgées augmentera de plus d'un million alors que la population active diminuera d'environ 500 000 travailleurs⁵⁷. Bientôt, le Québec retrouvera le chemin des déficits. Il est ainsi impératif que le Québec maîtrise ses finances publiques. Un Québec souverain, lors qu'il hériterait de sa part de la dette canadienne, serait dans le peloton de tête des pays les plus endettés de la planète.

Il faut pour le Québec une productivité et un taux d'emploi à la scandinave. Le retard au niveau du taux d'emploi féminin est particulièrement significatif. En 2006, le taux d'emploi féminin

était de 55,6% au Québec et, il est vrai, en progression constante. Il était cependant de 57,6% en France, de 65,8% en Grande-Bretagne, de 66,1% aux États-Unis, de 67,3% en Finlande, de 71,1% en Suède, de 72,2% en Norvège, de 73,3% au Danemark⁵⁸.

Le Québec doit faire raccrocher les décrocheurs qui seront les premiers touchés par la concurrence mondiale des pays à bas salaires. Il doit également augmenter le nombre de diplômés universitaires. Le Québec doit repenser son modèle social afin qu'il soit mieux adapté à la concurrence mondiale et qu'il soit équitable pour ceux qui payent le prix du libre-échange. Une des tragédies des pertes d'emploi dans le secteur manufacturier est que les travailleurs sont très largement abandonnés à leur sort et ce problème frappe encore plus fort en régions.

Le Québec doit faire beaucoup mieux en santé où la situation est devenue incontrôlable. Comme le racontait à la blague un premier ministre d'une province canadienne, « bientôt je n'aurai besoin que de deux ministres, un aux finances et un à la santé ! » Comme plusieurs pays, il faut ouvrir un espace pour les entrepreneurs et à l'efficacité du privé. L'État doit garantir l'accès à tous, tout en sanctionnant la demande excessive, non pas par de longues listes d'attentes comme c'est le cas présentement, mais par l'instauration de frais modérateurs. Si le privé fait un excellent travail en matière d'éducation, comme en témoigne le nombre de plus en plus élevé de parents qui choisissent cette option pour leurs enfants, pourquoi deviendrait-il nocif en santé ? Si c'est une « inacceptable idée de droite », comment expliquer que les pays scandinaves et la France fassent une large place au privé ?⁵⁹

Il y a également le problème de la vétusté des infrastructures publiques qui passe par des écoles primaires et secondaires insalubres aux bibliothèques dépourvues, sans parler des défis environnementaux et de ceux d'accueillir en grand nombre des immigrants et de les intégrer convenablement.

Récemment, des indicateurs clés au chapitre économique sont également passés au rouge et il est impératif de réagir. C'est dans le domaine industriel que les défis apparaissent les plus pressants. Les nombreuses fermetures d'usines qui frappent le Québec, et ce, de façon encore plus dramatique nos régions, ainsi que la perte de près de 100 000 emplois en quatre ans sont des signaux importants. Des cinq grandes régions du Canada, c'est au Québec que le taux de croissance de l'économie est le plus faible. En 2007, le PIB québécois ne représentera qu'un niveau plancher historique de 19,6 % du PIB canadien.

Pour une économie comme celle du Québec, petite et ouverte, deux indicateurs sont fondamentaux : la croissance des investissements privés et l'évolution de la balance commerciale. Sur ces deux fronts, la situation est très préoccupante. De 2000 à 2005, la croissance moyenne de l'investissement non résidentiel des entreprises n'a été que de 1,5 %. Résultat : la part des investissements privés du Québec par rapport à l'ensemble du Canada, qui se situait à 18,2 % en 2003, a dégringolé 16,5 % en 2006⁶⁰. Pendant la même période, le Québec est entré en déficit commercial record. Le solde de la balance commerciale québécoise est passé d'un surplus de 5,6 milliards à un déficit de tout près de 10 milliards. Une différence de près de 16 milliards!⁶¹ Les exportations québécoises qui comptaient pour 19 % du total canadien au début des années 1990 ne représentent aujourd'hui que 16,5 %.⁶²

L'appréciation rapide du dollar, le ralentissement aux États-Unis et l'émergence croissante d'une féroce concurrence asiatique qui réduit la part de marché des entreprises québécoises aux États-Unis, ont eu un impact sur la capacité du Québec à être mondialement compétitifs, ce qui affecte la balance commerciale et la confiance des entrepreneurs qui n'investissent pas malgré la hausse du dollar qui rend l'achat d'équipements étrangers moins chers. La réalité de l'économie mondiale frappe ainsi de plein fouet le Québec. Les impacts sont déjà perceptibles sur la croissance économique actuelle. Dans ce contexte, la réalité n'appelle pas à la continuité mais à de nouvelles approches et à de nouvelles politiques⁶³.

Conclusion

La bonne nouvelle pour le Québec est que les pays scandinaves ont largement tracé le chemin à suivre. Ils ont démontré qu'il est possible de créer de la croissance et de la justice sociale. Les Québécois qui hésitent à réformer le modèle québécois à cause de leur rejet du néolibéralisme ont maintenant un répertoire de réformes qui ont fait leur preuve et qui peut servir de guide.

Certains diront cependant que domine dans les pays scandinaves un puissant « esprit civique » qui rendrait ce modèle intransposable au Québec. En Suède, 80 % des salariés sont syndiqués auprès de l'unique centrale, LO, qui a développé une culture du compromis et du consensus ce qui facilite la négociation avec le gouvernement.

Il est vrai que l'esprit civique est très ancré dans les pays scandinaves qui possèdent également des populations relativement homogènes. À ce niveau cependant on surestime

probablement les différences, car la culture de la manifestation et du conflit a été très présente dans le passé dans les pays scandinaves. La Suède et le Danemark, dans les années 1970-1980, ont été paralysés par les grèves et l'impotence d'un État sclérosé. De plus, l'impératif de solidarité et le sentiment de fragilité de la nation sont également très présents au Québec. Il existe aussi une assez grande homogénéité notamment chez les élus et leaders des mouvements sociaux.

Le Québec a déjà eu une culture de la concertation et du compromis social comme lors du sommet socio-économique de 1996 qui a permis l'atteinte du déficit zéro. Comme le souligne un rapport du Ministère du Travail : « Les changements dans les relations entre les employeurs et les syndicats se caractérisent (...) par une volonté réciproque de coopération, se substituant aux affrontements traditionnels qui ont présidé jadis à leurs rapports. »⁶⁴. Ce qui a changé depuis 2003 est moins l'attitude des syndicats que celle du gouvernement qui cherche à imposer ses réformes par décrets. Compte tenu de l'ampleur des changements nécessaires, il faut plutôt repenser la participation citoyenne et impliquer les syndicats dans la solution plutôt que les identifier comme étant la cause du problème.

S'il est vrai cependant que le Québec est touché, comme partout ailleurs, par le nouvel environnement mondial et que les quatre chevaliers de l'apocalypse sont à nos trousses (effondrement démographique, plus faible productivité, déficit commercial croissant et déclin de l'investissement public et privé), les Québécois ne croient pas aux discours alarmistes. Puisqu'ils ne perçoivent pas la crise qui se prépare, ils ne voient pas la nécessité d'accepter des changements en profondeur.

Pour dire les choses plus clairement : tout ce qui a été réalisé dans les pays scandinaves a déjà été refusé comme alternative au modèle québécois : frais modérateur en santé, partenariat public-privé, ouverture de cliniques privées, concurrence dans le milieu de l'éducation, modernisation de l'État...

De plus, à l'évidence, le Québec n'est pas un pays qui maîtrise l'ensemble des leviers de l'État et il est difficile d'imaginer une province construire un modèle social radicalement différent des autres. Le partage des compétences et le fédéralisme canadien rendent, par exemple, impossible l'introduction du modèle flex-sécurité danois au Québec.

Il est impératif de redonner le goût aux Québécois de bouger car l'immobilisme actuel du Québec et les Québécois ressemblent à la scène d'introduction du film de Mathieu Kassovitch, « La

Haine », où un jeune des banlieues saute du haut d'une tour des cités et où il se répète mentalement à chaque étage : « jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien ».

Le problème ce n'est pas la chute mais ... l'atterrissage.

¹ Marion Jansen et Eddy Lee, *Commerce et emploi. Un défi pour la recherche en matière de politiques*, Étude conjointe du Bureau international du travail et du Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce, Genève 2007, p.16.

² Ibid., p.17.

³ Ibid., p.19.

⁴ Éric Le Boucher, « Le losange ou le sablier », *Le Monde*, 15.15.07.

⁵ Fabian Deglise, « Les riches sont plus riches, les pauvres, plus pauvres et la classe moyenne est une espèce en voie de disparition », *Le Devoir*, 12 et 13 mai 2007.

⁶ Éric Le Boucher, « Le losange ou le sablier », op.cit.

⁷ Earl Fry, « La mondialisation et la révolution dans les NTI », Stéphane Paquin et Guy Lachapelle, *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p.158.

⁸ François-Xavier Meriens, « Nouveau régime économique international et devenir des États providences », Pierre de Senarclens, *Maîtriser la mondialisation*, Paris, Presses de sciences po, 2000, p. 113.

⁹ Peter A. Hall et David Soskice (dir.), *Varieties of Capitalism : The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, 2001, 560 pages.

¹⁰ André Sapir, *An Agenda for a Growing Europe : the Sapir Report*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 220 pages.

¹¹ Le système en France est équitable, car les inégalités au niveau des revenus sont toujours à la baisse, contrairement à ce qui se produit aux États-Unis. En 1984, les 10 % des plus riches gagnaient 3,5 fois plus que les 10 % les plus pauvres. En 2003, la proportion est ramenée à 3,2 %. Mais depuis 25 ans le chômage n'a jamais été plus bas que 8 %, la croissance est anémique et au niveau du PIB par habitant, la France qui était septième il y a vingt-cinq ans est aujourd'hui 17^e. (The Economist, « France's Chance », Avril 14-20, 2007, p.11.)

¹² Éric Le Boucher, *Économiquement incorrect*, Paris, Grasset, 2005, 173 pages.

¹³ Stéphane Boujnah, *L'inoxidable modèle suédois*, Les Cahiers, En temps réel, décembre 2002.

¹⁴ Éric Le Boucher, « Suivre le modèle suédois », *Le Monde*, 26.11.05

¹⁵ Julie Joly, « Le Nouveau modèle scandinave », *L'Express*, 25.10. 2004

¹⁶ Julie Joly, op.cit.

¹⁷ Agence France Presse, « Les Scandinaves, les plus heureux », La Presse, 17 avril 2007.

¹⁸ Virpi Timonen, *Restructuring the Welfare State : Globalization and Social Policy reform in Finland and Sweden*, Londres, Edward Elgar Publishing, 2003, 232 pages.

¹⁹ Selon Luc Rouban, (La fonction publique, Paris, La Découverte, 2004) cette baisse est plutôt de 35 % au sein des services de « l'État ».

²⁰ Julie Joly, op.cit.

²¹ Marie-Laure Le Foulon, *Le rebond du modèle scandinave*, Paris, Éditions Lignes de repères, 2006, p.84.

²² Ibid.

²³ Magnus Falkehed, *Le modèle suédois*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2005, 208 pages.

²⁴ Jean-François Bélisle, Germain Belzile et Robert Gagné, « La concurrence entre les écoles : un bilan des expériences étrangères », HEC Montréal, Octobre 2005.

- ²⁵ Marie Allard, « Les élèves québécois sont parmi les meilleurs au monde », *La Presse*, 8 décembre 2004, Claude Picher, « Les aptitudes de lecture des jeunes québécois », *La Presse*, 15 juillet 2004, Marie Allard, « Le Québec plus scolarisé que jamais », *La Presse*, 18, juillet 2003 et *Presse canadienne*, « Le Québec est en tête en matière d'éducation postsecondaire », *Le Devoir*, 1er mai 2003.
- ²⁶ Olivier Truc, « La recherche et l'enseignement, clés du succès finlandais », *Le Monde*, 17.03.07.
- ²⁷ David Rae, « Getting Better Value for Money From Sweden's Healthcare System », OCDE Economics Department Working Papers, No 443, 20 septembre 2005.
- ²⁸ Jean-Claude Barbier, *Apprendre vraiment du Danemark. Réflexion sur le « miracle Danois »*, CEE, février 2005.
- ²⁹ Olivier Truc, « Ecofrictions Le modèle danois en question », *Le Monde*, 24.01.07
- ³⁰ Thomas Fuller, « « A strike is almost like a nuclear weapon », *International Herald Tribune*, 02.11.05.
- ³¹ The Danish Government, *Denmark's National Reform Programme*, Copenhague, October 2006, p.43 et suivantes.
- ³² Rémi Barroux, « Comment fonctionne le système danois de « flex-sécurité », *Le Monde*, 07.06.05.
- ³³ Claude Picher, « Les Québécois francophones reprennent leur économie en main », *La Presse*, 14 mars 2005 et Pauline Gravel, « Francophone et anglophone, même salaire », *Le Devoir*, 24 et 25 mai 2003.
- ³⁴ Pauline Gravel, « Francophone ou anglophone, même salaire », *Le Devoir*, 24 et 25 mai 2003.
- ³⁵ Tiré de : T. Lemieux, « Disparités de revenu et croissance de l'emploi: y a-t-il un trade-off? », dans S. Lévesque (dir.), *L'après-déficit zéro: des choix de société*, Montreal, Association des économistes québécois, 1999, p.55.
- ³⁶ Observatoire de l'administration publique, « L'État du Québec : l'écart diminue nettement entre l'Ontario et le Québec », *Le Soleil*, 1^{er} décembre 2003, p.A19. et Jean-François Lisée, *Les dix mythes de l'économie québécoise, L'Action nationale*, Volume XCI, no2, février 2002.
- ³⁷ Pierre Fortin, « Has Quebec's standard of living been catching up? » dans P. Grady et A. Sharpe (dir.) *The State of Economics in Canada: Festschrift in Honour of David Slater*, John Deutsch Institute, Queen's University, Kingston, Ontario, 2001, 381-402.
- ³⁸ Claude Picher, « Le Québec remonte la côte », *La Presse*, 7 juillet 2007. Gérard Bérubé, « Le chômage québécois à son plus bas en 33 ans », *Le Devoir*, 12 et 13 mai 2007, p.C1.
- ³⁹ Éric Desrosiers, « Bilan économique : l'Institut Fraser place le Québec parmi les cancre », *Le Devoir*, 2003.
- ⁴⁰ Cité dans : Michel Venne, « Le goût de l'avenir- 3 le fisc veut votre bien... », *Le Devoir*, 2 février 2004.
- ⁴¹ François Normand, « Le Québec est des plus concurrentiels », *Le Devoir*, 24 septembre 1999 et Marie Tison, « Montréal est la moins chère des métropoles », *La Presse*, 19 février 2004.
- ⁴² Gérard Bérubé, « Le chômage québécois à son plus bas en 33 ans », op.cit.
- ⁴³ Institut de la statistique du Québec, « Le Québec : une économie de petite taille qui prend place parmi les leaders mondiaux », Édition internet, 24 novembre 2004.
- ⁴⁴ C'est une des plus importantes erreurs d'Alain Dubuc dans son livre « Éloge de la richesse ». Aux pages 24 et 25, il compare les PIB par habitant des États américains et des provinces en 2003. Résultats : avec 33 856 \$ le Québec se classe au 54^e rang sur 60. Il ne fait à peine mieux que le Mississippi et la Virginie de l'Ouest. Mais lorsqu'on regarde de plus près, on réalise que toutes les provinces canadiennes, sauf l'Alberta qui est au 7^e rang, performant mal. L'Ontario est 39^e, la Saskatchewan 47^e, la Colombie-Britannique 51^e. Plus étrange encore, le Mississippi qui se classe 57^e avec ses 31 345\$ se classerait entre la 4^e et la 5^e place au monde pour son PIB par habitant selon un autre tableau du livre de Dubuc à la page 32. Le Mississippi surclasserait ainsi le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France ! Ce dernier tableau porte cependant sur le PIB réel par habitant (en dollars US et en PPA) de 2000. Le problème provient ainsi du premier tableau de Dubuc: les chiffres exprimés ne sont pas en PPA ce qui fausse complètement l'analyse. Selon cette analyse de Dubuc, le Delaware, avec ses 75 100\$ par habitant, serait et de loin le numéro un mondial suivi par le Connecticut et l'Alaska! Source : Alain Dubuc, *Éloge de la richesse*, Montréal, Les éditions voix parallèles, 2006.

-
- ⁴⁵ Stéphanie Grammond, « À Montréal, le coût de la vie est parmi les plus faibles en occident », *La Presse Affaires*, 30 octobre 2005.
- ⁴⁶ Claude Picher, « Le mythe des jobines », *La Presse*, 9 avril 2007.
- ⁴⁷ Ibid.
- ⁴⁸ Ibid.
- ⁴⁹ Ibid.
- ⁵⁰ Presse canadienne, « Le libre-échange profite surtout aux Américains », *Presse canadienne*, 14 mars 2004.
- ⁵¹ Claude Picher, « Emplois perdus...et trouvés », *La Presse* 6 février 2007.
- ⁵² Pour une évolution historique: Jean-François Lisée, « Comment le Québec est-il devenu une nation-État nord américain », dans Stéphane Paquin (dir.) et Louise Beaudoin (coll.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006.
- ⁵³ GOUVERNEMENT DU CANADA, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde. Commerce. Énoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2005, p.14.
- ⁵⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde. Survol. Énoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2005, p.9 et Louis RANGER et al., *Promouvoir les intérêts du Canada aux États-Unis : Guide pratique à l'intention des fonctionnaires canadiens*, Ottawa, École de la fonction publique du Canada, 2004, p. 13.
- ⁵⁵ Thomas J. COURCHENE, « NAFTA, the Information Revolution, and Canada-U.S. Relations: An Ontario Perspective », *The American Review of Canadian Studies*, vol. 30, no. 2, été 2000, p. 159-180; Thomas J. COURCHENE, « FTA at 15, NAFTA at 10 : A Canadian Perspective on North American Integration », *North American Journal of Economics and Finance*, vol. 14, 2003, p. 263-285.
- ⁵⁶ François Berger, « Le Québec, la province la plus pauvre, maintenant la plus riche » *La Presse*, 28 mai 2003.
- ⁵⁷ Luc Godbout, Pierre Fortin, Mathieu Arseneau et Suzie St-Cerny, *Oser choisir maintenant*, St-Foy, Presses de l'Université Laval, 150p.
- ⁵⁸ Les chiffres proviennent d'Eurostats et de l'institut de la statistique du Québec.
- ⁵⁹ Pierre Fortin, « Ca va bien ou ça va mal ? », *La Presse*, 25 mai 2004.
- ⁶⁰ Maxime Bergeron et Hélène Baril, « La modernisation de l'État. Pas de « bing-bang », *La Presse*, 17 février 2006.
- ⁶¹ Rudy Le Cours, « Déficit commercial record », *La Presse*, 1^{er} mars 2007.
- ⁶² Claude Picher, « Personne n'en parle », *La Presse*, 5 mars 2007.
- ⁶³ Daniel Charron et Stéphane Paquin, « Avis aux chefs en campagne- serons-nous prêts pour les défis de demain ? », *Le Devoir*, jeudi 8 mars.
- ⁶⁴ Ministère du travail. *La dynamique de la concertation patronale-syndicale au Québec – Rapport d'enquête*, Gouvernement du Québec, 2003, p.9